

# COMBAT RÉPUBLICAIN

Numéro 72

Bulletin d'information de la  
**Gauche Républicaine**

## A SAVOIR

### **FIASCO SECURITAIRE POUR SARKOZY.**

*L'ignoble agression dont ont été victimes deux CRS dans l'Essonne et le cri d'alarme poussé par le préfet de la Seine-Saint-Denis soulignent combien les résultats de la politique de Sarko sont éloignés des objectifs annoncés par le ministère de l'Intérieur. Les chiffres concernant la seule région parisienne parlent d'ailleurs d'eux-mêmes : entre 2005 et 2006, les violences contre les personnes ont augmenté de 13% en Seine-Saint-Denis, de 11,70% en Seine-et-Marne, de plus de 4% dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, de 3,63% dans le Val de Marne, de 7,79% à Paris. Voilà où mènent la sup-pression de la police de proximité et de l'aide aux associations, ainsi qu'un déploiement des forces de police qui fait fi des besoins de la population. La droite ? C'est l'insécurité économique, sociale et dans la vie quotidienne.*

### **LE CASSEUR DE LA REPUBLIQUE.**

*Encore Sarkozy, qui met les gaz depuis quelques semaines : reniement de son engagement à maintenir à 70% la participation de l'Etat dans GDF, acte d'allégeance à Washington, régularisation d'une petite partie seulement des parents sans papiers dont les enfants sont scolarisés, déclaration de guerre contre la laïcité sous couvert de «toiletage» de la loi de 1905, et pour finir, une attaque en règle contre le pouvoir judiciaire qui soulève un tollé. Qu'il faille réformer la justice par la voie parlementaire, nous sommes les premiers à le dire, mais ce à quoi s'attelle le leader de l'UMP, c'est à la casse de l'Etat de droit et de la République. No pasaran !*

### **QUAND LES LIBERAUX SUBVENTIONNENT LE PRIX DE L'ELECTRICITE.**

*C'est le Canard Enchaîné qui a levé le lièvre dans son édition du 20 septembre. Depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité pour les grosses entreprises, celles-ci se sont précipitées sur les offres alléchantes des concurrents d'EDF, qui pratiquaient des prix inférieurs à ceux de l'entreprise publique, dont les tarifs restent réglementés. Mais depuis la fin 2003, les prix du marché libre n'en finissent pas de grimper, au point d'être deux fois plus chers que les tarifs d'EDF. Que fait le gouvernement Villepin ? Il fait voter le 19 septembre un amendement à la loi sur l'énergie, qui oblige EDF à subventionner ses concurrents ( ce qui représentera de 400 à 500 millions d'euros par an), pour que ceux-ci, à leur tour, puissent proposer à leurs clients des tarifs administrés. Vous aviez bien dit « concurrence libre et non faussée » ?*

## **EDITO : NOS PRINCIPES EN MATIERE D'IMMIGRATION**

De l'évacuation musclée de l'église Saint Bernard il y a dix ans, jusqu'à celle du squat de Cachan début septembre, la droite n'a pas varié dans le traitement qu'elle réserve aux immigrés : manière forte et mépris de la dignité humaine. Question récurrente du débat politique, l'immigration sera sans nul doute l'un des thèmes mis en avant par les médias lors des campagnes électorales de 2007. C'est pourquoi la Gauche Républicaine présente ci-dessous ses propositions en la matière.

La France est un pays d'immigration depuis la nuit des temps. Un tiers de ses habitants a au moins un grand parent d'origine étrangère, contre 0, 5% en Allemagne. Un récent rapport de l'INSEE révèle que sur 4, 9 millions d'immigrés vivant dans notre pays, plus de la moitié sont Français, par naturalisation ou par mariage. Un quart sont diplômés de l'enseignement supérieur, soit un taux proche de la moyenne nationale.

Le modèle républicain de naturalisation, opposé à une conception ethniciste de la nation, stipule que devient Français quiconque naît sur le sol de France ou, y résidant depuis un minimum de temps, souhaite occuper toute sa place dans la République en y exerçant sa citoyenneté.

Cependant, au cours de notre histoire, nombre de dispositions gouvernementales ont porté atteinte au modèle républicain en matière d'immigration et de nationalité. Les lois Sarkozy ne sont que les dernières en date.

Par ailleurs, depuis l'âge industriel, le grand capital a fait de l'immigration une variable essentielle du marché du travail, afin de tirer la rémunération des salariés à la baisse. Main d'œuvre corvéable de façon discrétionnaire, les immigrés sont donc tantôt conviés à entrer sur le territoire national, tantôt expulsés sans ménagement, souvent contraints de demeurer dans l'illégalité.

Pour faire face à la situation actuelle, nous proposons qu'un gouvernement de gauche :

- régularise les sans-papiers tout en facilitant le retour au pays d'origine de tous ceux qui le souhaiteront (formation, aide financière),
- et permette le regroupement familial.

Ces mesures doivent être accompagnées de diverses dispositions et faire l'objet d'une forte campagne de communication.

Mais il est tout aussi urgent de :

- mettre en place d'une politique maîtrisée d'immigration négociée avec les pays d'origine. Nous écartons « l'immigration zéro » et l'« immigration choisie », mais également l'immigration incontrôlée. Celle-ci est dans l'air du temps néo-libéral, qui veut que le marché du travail soit exposé à la concurrence et non pas protégé. Nous sommes donc opposés à un droit d'installation pour les habitants de toute la planète (à ne pas confondre avec la liberté de circulation).
- renforcer la lutte contre le travail clandestin et les réseaux d'immigration clandestine (moyens de contrôle renforcés et lourdes sanctions des profiteurs, et non à l'encontre des victimes et de leurs familles).
- revenir au droit du sol en matière de nationalité et permettre la naturalisation sans obstacles des immigrés résidant en France depuis trois ou cinq ans. Les droits électoraux - tous les droits électoraux - en découlent automatiquement.

Par ailleurs, d'importantes dispositions sont à prendre en matière économique et sociale :

- Favoriser la coopération et l'aide aux pays du Sud, celles-ci devant être considérablement développées par rapport au niveau actuel (financement des systèmes de santé, des écoles, de la protection sociale et écologique). Cela aurait entre autres effets de stabiliser les flux migratoires, même si ces politiques ne porteront leurs fruits qu'à long terme.
- Taxer les produits entrants uniquement en fonction du différentiel de protection sociale et écologique (voir en page 2 la proposition de loi du député républicain de gauche Jacques Dessalngre et du groupe communiste et républicain)

Voilà la direction à prendre pour que la gauche s'engage dans le combat contre la mondialisation financière, et pour que la République retrouve le chemin de la liberté, l'égalité et la fraternité entre tous les citoyens.

## UNE LOI POUR ENRAYER LES DELOCALISATIONS ET REEQUILIBRER LES CONDITIONS DE LA CONCURRENCE

**Elu de l'Aisne apparenté au groupe communiste et républicain, le député républicain de gauche Jacques Desallngre a déposé une proposition de loi qui fournit un bon exemple de ce que devrait être la résistance des pouvoirs publics à la mondialisation financière.**

Dans son exposé des motifs qui l'amènent à déposer cette loi, Jacques Desallngre rappelle que « le chômage s'est installé durablement dans les pays développés car une bonne partie du travail a été délocalisée dans les pays pauvres par des investisseurs soucieux de produire à faible coût...Il en résulte une très forte distorsion de concurrence entre zones économiques et une inégalité criante de conditions de vie ».

Souhaitant « prévenir et corriger ces effets néfastes de la mondialisation », le député propose « d'instaurer un droit d'accès aux marchés calculé en fonction des écarts de salaires et de protection sociale entre les pays importateurs et exportateurs ».

**Article 1er :** Est institué un prélèvement sur les biens importés hors Union européenne. Ce prélèvement est calculé sur la base de la part du facteur travail dans le prix de revient. A cette assiette est appliqué un taux représentant, par secteur d'activité, la différence de coût du travail avec le pays exportateur. L'assiette et les taux par pays et secteurs d'activité sont déterminés par décret en Conseil d'Etat.

**Article 2 :** Les ressources provenant du prélèvement sont versées à un fonds de rééquilibrage des conditions de la juste concurrence. Les conditions de fonctionnement du fonds sont déterminées par décret en Conseil d'Etat. La majeure partie des ressources est reversée aux caisses de sécurité sociale. La part restante est utilisée en faveur de programmes d'aide au développement des populations des pays les moins avancés et en faveur des entreprises s'inscrivant dans une telle démarche.

**Article 3 :** Le premier ministre présente dans l'année qui suit la promulgation de la présente loi un rapport sur les initiatives menées auprès de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation Internationale du Travail et de l'Organisation Mondiale du Commerce, afin d'étendre le champ d'application de ce prélèvement différentiel.

**Article 4 :** Les charges qui résulteraient pour l'Etat de l'application de la présente loi sont compensées à due concurrence par une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés.

*Encart publicitaire*

**formation  
citoyenneté**

est une association agréée pour la formation des élu-e-s territoriaux.

Elle s'inscrit dans la mouvance de la gauche progressiste, citoyenne et écologiste pour la recherche de convergences vers une alternative politique. Les formations dispensées associent approche conceptuelle, acquisition de savoirs et réflexion critique sur les pratiques. En plus des formations programmées, Formation et citoyenneté, peut répondre à des commandes de collectivités, de groupes ou d'associations d'élus-e-s.

Siège administratif : 21ter Rue Voltaire 75011 Paris Tel : 0143790923 Fax : 0143793209

Web : [www.formationcitoyennete.org](http://www.formationcitoyennete.org)  
courriel : [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)